



AVIS PUBLIC

**AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
RÉSOLUTION — 2023-0412-387**

Est par la présente donnée par la soussignée, que :

Aux personnes intéressées par un premier projet de résolution de PPCMOI 2023-0412-387

1. Lors d'une session régulière du Conseil tenue le 4 décembre 2023, le Conseil de Ville a adopté le premier projet de résolution de PPCMOI autorisant l'usage commercial du Groupe-I de type *U. Maison de pension et maison de chambres* dans l'immeuble situé au 216-218, 5^e Avenue.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 janvier 2024 à la salle du Conseil de ville, 111, 4^e Avenue Crabtree, à 18 h 00 heures. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du premier projet de résolution de PPCMOI.
3. Cette résolution a été adoptée dans le cadre du Règlement 2020-354 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble. Ce projet concerne la zone Ra-5 (carte en annexe).

L'objet de ce PPCMOI est le suivant :

Permettre :

- L'article 3.2.1, usage commercial du Groupe-I de de type *U. Maison de pension et maison de chambres* dans l'immeuble situé au 216-218, 5^e Avenue.

Le tout, selon les documents de présentation du projet fournis par les demandeurs.

QUE les conditions suivantes devront être respectées :

- Les aménagements paysagers soient réinstallés et conservés ;
- La résidence de la maison doit conserver une allure de résidence unifamiliale ;
- Le nombre de chambres à louer doit toujours être de 18 chambres maximum ;
- Le stationnement des automobiles doit toujours être dans la cour de la résidence et ne doit pas nuire au déneigement durant les périodes hivernales.
- En tout temps, la résidence doit conserver son 25% de verdissement existant. Pour l'aménagement de nouvelles casses de stationnement, ceux-ci doivent être de stationnement vert.

Donné à Crabtree, ce 5 décembre 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 5 décembre 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2023.



AVIS PUBLIC

Ce projet de PPCMOI concerne la zone Ra-5. (Annexe)

1. Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
2. Que le projet de résolution et les documents explicatifs du projet peuvent être consultés au bureau de ville, 111, 4e Avenue Crabtree :

Lundi, mercredi et jeudi entre 8h00 et 12h00 et 13h à 16h45,
mardi entre 8h00 et 12h00 et 14h00 et 16h45
Vendredi entre 8h00 et 12h00
3. Le projet contient de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Crabtree, ce 5 décembre 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 5 décembre 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2023.

AVIS PUBLIC



Donné à Crabtree, ce 5 décembre 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 5 décembre 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2023.

